

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 21 novembre 2016



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme AKPINAR-ISTIQAM (pouvoir MME POPARD) - M. FAVERJON (pouvoir MME HILY) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. PIAN) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. HELIE) - M. CHEVALIER (pouvoir MME ERSCHENS)

Membres absents : M. CAVIN

OBJET

DE LA DELIBERATION

Convention de partenariat entre les Villes de Dijon et de Volgograd - renouvellement

Madame Zivkovic, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'action internationale des collectivités se trouve au cœur des enjeux de transformation des territoires. Elle s'inscrit dans le cadre des échanges au sein de l'Union européenne visant à donner naissance à un espace économique, humain et de sécurité commun. Au delà des frontières européennes, de nombreux partenariats internationaux existent entre collectivités, s'inscrivant alors pleinement dans le cadre des relations diplomatiques entretenues par la France et avec ses partenaires étatiques étrangers.

Depuis maintenant plusieurs années, l'action internationale de Dijon a ainsi été amenée à prendre de nombreuses formes, notamment à travers la coopération internationale, les partenariats et jumelages, l'aide au développement, la mobilité internationale des jeunes, la promotion économique, le rayonnement culturel et touristique, l'attractivité de l'enseignement supérieur.

Depuis 1959, Dijon entretient avec la ville de Volgograd en Russie, des relations d'amitiés et d'interconnaissance.

Dans une volonté commune de redynamiser les échanges et de développer les partenariats, la ville de Volgograd a été officiellement accueillie à Dijon en novembre 2015 lors des Rencontres Climats, en écho à la COP 21.

Début octobre 2016, une délégation composée du maire de Dijon, d'élus de la ville et d'acteurs économiques du territoire s'est rendue dans la ville de Volgograd, afin de promouvoir l'attractivité du territoire dijonnais et de valoriser ses atouts en matière notamment de gastronomie .

Lors de ce déplacement, des engagements mutuels ont été énoncés dans le but de développer la coopération entre nos deux villes.

Il est donc proposé de renouveler la convention dont le projet est annexé au rapport, visant à mettre en œuvre une nouvelle génération de partenariat à travers la construction de relations thématiques entre les deux villes, au service du développement de chaque territoire.

Les axes de coopération détaillés dans la convention sont les suivants :

- ▲ **Attractivité, tourisme et rayonnement des territoires**
- ▲ **Promotion de la culture**
- ▲ **Soutien aux acteurs de l'enseignement supérieur,**
- ▲ **Appui aux politiques publiques innovantes.**

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – décider la pérennisation du partenariat entre les villes de Dijon et de Volgograd dans les conditions proposées ;

2 - approuver le projet de renouvellement de convention à conclure entre les parties, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application et son renouvellement.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ